

Compte-rendu de réunion du conseil municipal **Séance du 10 octobre 2008 - 15 h 00**

Sous réserve de son approbation

L'an deux mille huit, le dix octobre, à quinze heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle habituelle de ses séances au rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de Madame Josy OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 26-09-2008.

Présents : Mmes Chantal Boget, Monique Oddou. MM. Sébastien Catelan, Jean-Jacques Ferrero, Raymond Lecler, Pierre Michel, Frédéric Pinet, Robert Reynaud.

Absents excusés : MM. Dominique Gueyette (procuration à Jean-Jacques Ferrero), Nicolas Rosin.

1 – Nomination d'un secrétaire de séance, approbation du dernier compte-rendu

- M. Jean-Jacques Ferrero est nommé **secrétaire de séance**.
- **Le compte-rendu du 8 août 2008 est approuvé.**

2 – Présentation du nouveau chef de Brigade, Monsieur Christophe OLIVIER

Le nouveau chef de brigade se présente. Il remplace Monsieur Brice Ash-Everest.

3 – Hameaux : Intervention des représentants et fonctionnement de la concertation avec les quartiers, proposition de visites sur place, compte rendu de mandat à prévoir pour la fin de l'année

- **Village** (Pierre Garcin) : les trous dans la chaussée risquent de provoquer des chutes
- **Pigranier** (Gilles Marquette) : le tri sélectif n'est pas effectué. Le nombre de conteneurs à verre paraît suffisant mais leur implantation doit être revue ainsi que celle des conteneurs à Ordures ménagères. Prévoir sur des autocollants les sanctions encourues en cas d'infraction. Les vannes du lotissement sont inaccessibles (enrobé sur la chaussée) et l'éclairage public manque dans le haut du lotissement.
- **Raton** (Mercédès De Filipo) : petit bout de voirie à refaire avant le pont.
- **Village** (Raymonde Oddou) : pluvial bouché dans la grand rue, quand il pleut, un ruisseau se forme dans la rue. Ampoule grillée sur la place de l'aire (déjà signalé). Gravier rue des grands prés qui descend quand il pleut. Refaire en callades ou en enrobé ?
- **Village** (Jacqueline Maron) : les poubelles devant le jeu de boules sont mal placées, il faudrait les mettre sur le parking.
- **Béal Noir** (Thomas De Saint-Jean) : comment faire avec les propriétaires qui ne respectent pas l'obligation de débroussailler autour de leur habitation ?
- **Montarines** (Marie L'Hermitte) : le fossé des Montarines, à charge des riverains, n'est pas entretenu, des arbres bouchent les grilles d'évacuation des pluies.

4 – Appel d'offres du centre de secours, rapport de la CAO suite à l'ouverture des plis

Rapporteur : Josy Olivier

Suite à l'appel d'offres ouvert concernant les travaux d'extension et de réaménagement du centre de secours, la commission d'appel d'offre s'est réunie et a ouvert les plis. Elle a décidé de déclarer l'appel d'offres infructueux et de relancer l'ensemble de la mise en concurrence en marché négocié car les offres des lots gros œuvre et VRD voirie (tranche conditionnelle) sont particulièrement au dessus de l'estimation préparée par le bureau d'étude et les marchés des autres lots dépendent du lot gros œuvre.

- **Le conseil approuve la décision de la commission d'appel d'offres** et autorise Madame le maire à relancer une procédure d'appel d'offres en marché négocié sur l'ensemble des lots.

Une rencontre avec le commandant Marcel a permis de dresser l'état des lieux du fonctionnement de la caserne de Rosans. L'effectif théorique est de 20 sur Rosans mais en pratique, il arrive que, dans la journée, les pompiers volontaires de Rosans ne puissent se libérer et ce sont les pompiers de Serres qui viennent. Il est proposé que la mairie adresse un courrier d'information aux nouveaux arrivants concernant les conditions d'engagement dans le corps des sapeurs volontaires. Le chef de corps Grosjean part officiellement et prochainement à la retraite.

5 – Urbanisme, modification ou/et révision simplifiée, propositions d'Estrangin/Cazettes

Rapporteur : *Josy Olivier*

Le lotissement communal du secteur de Pigranier a fait l'objet d'études approfondies, en concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France. L'aménagement finalement retenu nécessite d'étendre légèrement la zone constructible au Nord pour y placer la voirie de desserte et des espaces publics. Le secteur concerné étant classé en zone naturelle Nn, il convient d'étendre la zone AUba à aménager par le biais d'une révision simplifiée du PLU (procédure prévue pour l'extension de zones constructibles). A cette occasion, il sera aussi procédé à une modification du PLU concernant des améliorations du document en vigueur (emplacement réservé, mise à jour du règlement, corrections rédactionnelles, statut du plan d'eau et de la zone Nl ...). Le tableau récapitulatif des modifications a été envoyé.

- **Le conseil prescrit la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme** de la Commune, de procéder à la concertation publique prévue et à la notification de la délibération,
- **Le conseil retient le groupement ESTRANGIN/EURECAT** pour l'étude chiffrée à 3 000 € HT.

6 – Saison touristique, bilan

- Plan d'eau : perspectives 2009, suggestion d'amélioration d'acrofabio,
- Office de tourisme,
- Ecomusée,
- Meublés du grand pré,
- Camping, rapport d'étude, suite à donner auprès des campeurs, de la DDE

Rapporteur : *Jean-Jacques Ferrero*

- Très bonne fréquentation de l'office de tourisme (+ 40 % par rapport à l'été 2007) sans compter les pots d'accueil du lundi auxquels participaient entre 50 et 60 personnes. La fréquentation globale du Rosanais est bonne (contrairement au reste du département).
- Le plan d'eau a été très bien fréquenté, la qualité des eaux de baignade ainsi que l'accueil de Fabrice et Sally sont des points très positifs. Suggestions d'amélioration au plan d'eau : terrain de volley, signalétique, poussière sur la piste. Une île serait attrayante mais il conviendra de vérifier la réglementation (un plan d'eau n'est pas une piscine). Les demandes seront traitées petit à petit. L'entretien du canal (qui alimente en partie le plan d'eau) incombe à l'ASA de l'Estang mais le Lastic propose de prendre en charge une partie de l'entretien (sous réserve d'un arrangement préalable avec l'ASA car l'eau est coupée pendant les travaux d'entretien).
- Certains sentiers sont par contre mal balisés, la peinture est effacée, les panneaux enlevés. Cela entraîne du mécontentement. Les touristes demandent aussi un distributeur automatique de billets (DAB). La poste a dit non et le crédit agricole étudie la demande.
- A l'écomusée, 846 enfants ont fréquenté les ateliers mis en place. Cette fréquentation importante pose parfois des problèmes de places.
- Au grand pré, sur 16 logements communaux meublés, 11 sont loués à l'année, 1 est mis à disposition des pompiers saisonniers et 1 du maître nageur. Ces locations génèrent environ 25 000 € de recettes dont 4 500 € correspondent aux locations saisonnières.
- Diverses fêtes ont ponctué agréablement la saison : genêts, intervillages (particulièrement appréciée), fête votive, course Rosanaise, Journées de l'Algérie, foire du terroir, fête de la musique, astronomie.

- Information sur le futur Parc Régional des Baronnie qui comprendra 130 communes, 36 000 habitants et 7 villes portes Dieulefit, Grignan, Montelimar, Sisteron, Valréas, Vaison et Veynes. Un syndicat mixte est en place chargé d'élaborer un projet de charte à soumettre aux 130 communes pour délibération. Il est composé de 73 élus représentants les deux départements, les deux régions et les communes. Le projet de charte sera vraisemblablement soumis fin 2009 aux conseils municipaux.
- Le camping municipal génère environ 12 000 € de recettes dont 350 € concernent le passage. Les conseillers ont eu une copie du rapport remis par Monsieur Byais, celle-ci sera distribuée aux campeurs.

7 – Jeunesse

Rapporteur : *Josy Olivier*

- Ecole : demandes de la directrice, travaux à prévoir
La directrice demande un ordinateur portable. Elle demande si les enseignants peuvent bénéficier du service de la cantine. Informations données sur le service d'accueil municipal obligatoire des enfants en cas de grève des enseignants.
 - **L'ordinateur portable sera acheté par la mairie avec l'aide du conseil général (dossier en cours).**
 - **Il sera demandé à l'ADSEA s'ils peuvent fournir les repas des enseignants qui le souhaitent (ils payeraient directement le fournisseur).**
- Activités périscolaires : tarifs, autorisation d'ouverture d'un CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité), demande de garderie périscolaire pour les moins de 6 ans, signature d'une convention avec le ministère des rapatriés (programme collectif d'actions éducatives et d'animation du village), CEL, CLSH, CEJ.
La mairie a déposé un dossier de demande de subvention pour financer certaines activités dans le cadre des contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS). Le comité de pilotage du 30 juillet 2008 a retenu le projet de Rosans 2008-2009 financé comme suit : CAF 3 698 € et DDASS 313 €. Pour bénéficier de ces subventions, le conseil municipal doit délibérer pour une autorisation municipale d'ouverture du CLAS et s'engager à ne pas prétendre pour l'activité CLAS à la prestation de service CLSH.
 - **Le conseil municipal autorise l'ouverture du CLAS et S'ENGAGE à ne pas prétendre pour l'activité CLAS à la prestation de service CLSH.**

L'adjoint d'animation a préparé le programme des activités péri-scolaires proposées à partir des réponses aux questionnaires distribués aux familles. La tarification est déterminée par le quotient familial (revenus divisés par nombre de parts : QF 1 < 500 €, QF 2 entre 500 et 1000 €, QF 3 > 1000 €).

- **Le conseil municipal autorise le programme suivant dans le cadre des différents dispositifs mis en place par la commune : CEL, CTL, CLAS, CEJ et programme collectif d'actions éducatives et d'animation du village**
- **Fixe le montant des participations des familles en fonction des quotients familiaux.**

Activité	Horaire, lieu	Coût Horaire de l'intervenant Nom de l'intervenant du Prestataire	Prix facturé par trimestre (sauf équitation et CLAS)
Judo 25 à 30 inscrits	Mercredi : -15h15 à 16h15, 4 à 6 ans -16h15 à 17h15, plus de 6 ans Dojo de Rosans	45,50 € l'heure, forfait annuel Jacques BRIELLES MJC de Laragne	QF 1 : 15 € QF 2 : 17 € QF 3 : 20 €
Art plastique 15 inscrits	Mardi : -16h50 à 17h50 et 17h50 à 18h50 Ecole de Rosans	45,00 € l'heure 17,88 € frais de déplacement Valérie BOURRET	QF 1 : 15 € QF 2 : 17 € QF 3 : 20 €
Musique "Violon" 6 inscrits	Jeudi : - 16h50 à 17h50 Salle St Arey	30,00 € l'heure, Olivier RICHAUME Association Tarataïka	QF 1 : 15 € QF 2 : 17 € QF 3 : 20 €
Danse 16 inscrits	Vendredi : - 17h30 à 18h30, 4 à 7 ans - 18h30 à 19h30, plus de 7 ans Dojo de Rosans	30,00 € l'heure, 30,00€ frais de déplacement Magalie SCHWENNEDEMAN Association Petit d'♂	QF 1 : 15 € QF 2 : 17 € QF 3 : 20 €

Boxe Educative 10 inscrits	Mardi : - 18h à 20h, pour les plus de 11 ans. Dojo de Rosans	20,00 € l'heure, Thierry LEROY Association I.B.B.	QF 1 : 15 € QF 2 : 17 € QF 3 : 20 €
Initiation à l'équitation 22 inscrits	à Mercredi et le samedi : - 9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00 Ferme des Montarines	23,00 € 2 h 17,00 € 1 h ½ Julien TORTORA	Deux Heures : 13 € Une heure trente : 9,75 €
Accompagnement à la scolarité 30 à 40 inscrits	à Lundi, mardi, jeudi et vendredi : -16h45 à 17h50, primaires -17h50 à 19h00, collégiens Ecole de Rosans	Frédéric FARINA Adjoint communal d'animation	1,00 € la séance

Un parent d'élève demande que le service d'accompagnement à la scolarité soit ouvert aux enfants de moins de 6 ans.

- **La commune peut mettre à disposition une salle si une garderie parentale se crée.**

8 – Finances : subvention complémentaire au club de football (club sportif rosanais)

Rapporteur : *Raymond Lecler*

Le club de foot de Rosans sous l'égide du Club Sportif Rosanais a commencé sa saison. Le conseil municipal avait attribué une première subvention au démarrage de l'association et il était prévu qu'une seconde subvention pourrait être attribuée au vu de l'activité du club et des dépenses engagées. Sur la présentation des dépenses prévisionnelles du club, il est proposé d'attribuer 1 500 € supplémentaires à l'association.

- **le conseil municipal attribue à l'association club sportif rosanais la somme de 1 500 €.**

Face au problème du matériel qui se « volatilise », il est proposé que la commune soit propriétaire et qu'elle le mette à disposition des associations. Le hangar de la maison de Pigerolles serait utilisé pour ranger le matériel associatif ou mis à leur disposition sous certaines conditions.

9 – Appels à concurrence : toiture maison des énergies, étude loi sur l'eau pour le lotissement, périmètre de protection du captage (devis ONF), mise en place d'un système de désinfection par UV, réfection des installations électriques dans les clochers

Rapporteur : *Josy Olivier*

La commission d'appel d'offres s'est réunie et a examiné les quatre propositions reçues pour réaliser le dossier loi sur l'eau pour le lotissement communal Plein Soleil. Elle a classé ces offres en fonction des différents critères définis.

- **La CAO a choisi le bureau d'étude Norisko** qui propose de réaliser la collecte des données, l'étude hydraulique, l'étude d'impact et du projet pour la somme de 2 950 € HT et un délai de réalisation de un mois.
- **Les autres dossiers sont reportés (un seul devis pour le grillage du périmètre immédiat et pour la réfection des installations électriques)**

10 – Voirie communale : acquisition de terrains pour création d'un chemin quartier Plan-la-Croix, acquisition au Suquet (courrier des HLM, nouvelles dispositions de la poste), miroir virage du lastic

Rapporteur : *Josy Olivier*

Lors d'un rendez-vous avec le directeur des établissements de Rosans de l'ADSEA, Monsieur Ranu, la question de la voirie au lieu dit Plan-la-Croix » a été évoquée. L'ADSEA n'a pas encore répondu officiellement.

La poste impose aux facteurs (pour des questions d'assurance) de ne plus distribuer le courrier à l'intérieur des propriétés privées. Au Suquet, la voirie appartient aux riverains (co-propriété). La mairie avait déjà manifesté son souhait de l'acquérir mais les HLM avaient souhaité régulariser le foncier avant de rétrocéder le terrain à la mairie. Un courrier a été fait à la Poste pour demander de patienter avant d'appliquer la réglementation.

Plusieurs passages piétons (par exemple devant le jardin public) ainsi que diverses signalétiques manquent.

- **Un dossier « sécurité routière » sera proposé et une subvention sera demandée au conseil général (au titre des amendes de police).**

11 – Salles communales : demande pour l'occupation de la salle de Pigerolles pour un atelier spectacle

Rapporteur : Josy Olivier

L'association Action Equilibre 05 représentée par Sally LABIDI demande la mise à disposition de la salle du CRET afin d'y développer un atelier spectacle ouvert aux adolescents de 12 à 17 ans et aux adultes. L'association payerait l'électricité comprenant le chauffage consommé. Le service prévention du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) a accepté que la salle puisse être détachée du reste du bâtiment et ne soit donc plus soumise à la même réglementation (locaux à sommeil recevant des groupes de mineurs). Toutes les dispositions seront prises afin que la salle puisse être récupérée sans problème en cas de vente.

- **Le conseil autorise** Madame le maire à signer la convention correspondant à la mise à disposition de la salle à l'association Action Equilibre 05 aux conditions précitées
- **Un dossier permettant de d'accueillir du public dans la salle d'activité dans les conditions précitées sera déposé auprès du service prévention du SDIS.**

12 – Informations : Passage de la Buisyclette le 3 mai 2009

Rapporteur : Josy Olivier

L'importante manifestation cycliste la « Buisyclette » passera à Rosans en 2009. Pour les années suivantes, il a été demandé qu'un départ se fasse de Rosans.

13– Questions diverses

Vente à Monsieur Fabre, estimation des domaines

Le conseil municipal dans sa séance du 8 août avait décidé de vendre une parcelle de terrain constructible à Monsieur Fabre, parcelle contigüe à sa propriété sous réserve qu'il se désiste de son recours formé devant le TA en avril 2008. Il avait été alors souhaité que les services des domaines estiment la valeur de ce terrain. Basée sur la seule vente de terrain constructible qui a été réalisée sur la commune ces derniers mois (transaction à 19 € le m²), les domaines proposent la somme de 20 €. Compte tenu du prix consenti aux Serres, il est proposé un prix intermédiaire entre 15 et 20 soit 17,50 € le m². Le géomètre a délimité les deux parcelles F 913 et F 914 devant être cédées et a mesuré leurs surfaces (17 a 02 ca et 2a 63 ca) soit un total de 1965 m².

- **Le conseil fixe à 17,50 € le m² vendu soit une somme totale de 34 387,50 €** et autorise Madame le maire à déposer une demande de détachement de parcelles pour terrain à bâtir et de signer toutes les pièces relatives à cette vente.

Caution des locataires

Les « dégâts » notamment les « trous » dans les cloisons occasionnés par les locataires sont difficiles à évaluer. Les autres réglementations (type HLM) seront consultées. L'idéal serait que les locataires remettent en état.

Rallye Monte Carlo historique

Le 1er février 2009, le rallye Monte Carlo historique (environ 300 voitures de collection) passera à Rosans et fera une pause sur la place.

Arbres dans la rivière au lieu-dit Le Moulin

Des arbres non élagués menacent l'habitation voisine. Un conseiller ira voir sur place.

Information sur l'organisation de l'accueil administratif

L'achat, avec l'aide du conseil général, de nouveaux bureaux à l'accueil est l'occasion de préciser les temps de travail de chaque secrétaire (32 h Marie-Jo Meysenq, la secrétaire de mairie, 18 h 30 Ranima Benyamina, 9 h Malika Alouani, 9 h Pascale Jacquier (mise à disposition par la CCIB).

Bien vivre entre l'Aygues et le Buëch

Une subvention a été apportée par le CCAS de Rosans mais l'animation proposée par l'association ne s'adresse qu'à ceux qui sont pris en charge par l'association (actuellement deux personnes sur le canton de Rosans, résidant à Moydans).

Projet de MARPA à Remuzat

A la présentation du projet, le conseiller général du canton voisin, Monsieur Hervé Rasclard, a bien précisé la différence entre le projet de Rémuzat et le projet d'EHPAD à Rosans, projets complémentaires.

L'ordre du jour est épuisé, la séance publique est levée à 17 heures 45 minutes.

	Présence	Signature
OLIVIER Josy, Maire	X	
MICHEL Pierre 1 ^{ère} adjoint	X	
FERRERO Jean-Jacques, 2 ^{ème} adjoint	Secrétaire de séance	
GUEYTTE Dominique, 3 ^{ème} adjoint	Absent excusé, procuration à Jean-Jacques Ferrero	
BOGET Chantal	X	
CATELAN Sébastien	X	
LECLER Raymond	X	
ODDOU Monique	X	
PINET Frédéric	X	
REYNAUD Robert	X	
ROSIN Nicolas	Absent excusé	